

# Points forts

03

De la Polynésie française

## BILAN

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES  
EN 2015



## HAUSSE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

En 2015, le nombre de créations d'entreprises nouvelles dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services augmente de 8 % par rapport à 2014.

La majorité des créations se trouve dans le secteur tertiaire qui rassemble 82 % des entreprises créées. Les services sont les plus créatifs tandis que le commerce est en baisse. Trois créations sur quatre sont des entreprises entièrement nouvelles, le quart restant correspond à des réactivations après une cessation d'activité.

Les entreprises individuelles représentent 90 % des créations, les hommes demeurant plus nombreux à créer une entreprise.

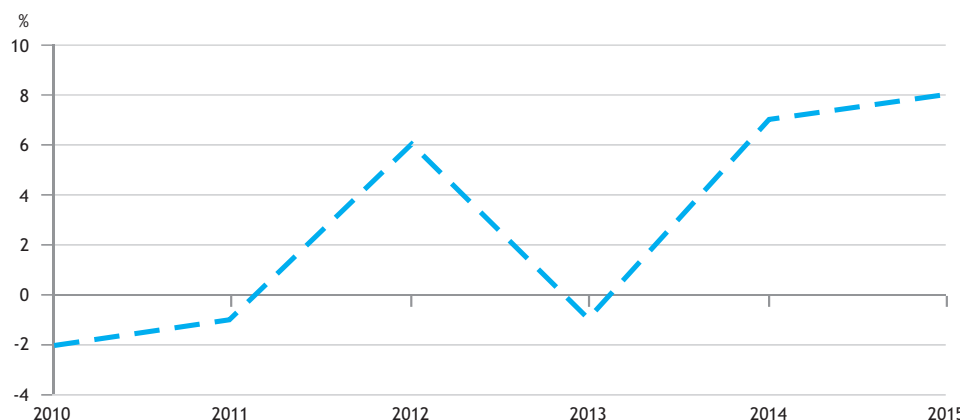
Les Îles Du Vent accueillent quatre créations d'entreprises sur cinq. À l'ouverture, les nouvelles entreprises n'ont pas de salarié.



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE



ÉVOLUTION ANNUELLE DES CRÉATIONS PURES



Source : ISPF (champ ICS)

MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE 2010 À 2015

Entreprises	Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015 / 2014		
		Unité	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	
actives au 31 décembre			21 332	21 545	22 677	23 111	23 685	24 589	904	3,8
créées durant l'année			2 215	2 200	2 342	2 325	2 485	2 695	210	8,4
réinscrites durant l'année			767	799	856	864	832	950	118	14,2
radiées durant l'année			2 328	2 438	2 244	2 215	2 344	2 391	47	2,0
Taux de création brut			10 %	10 %	11 %	10 %	11 %	11 %	-	-
Taux de réinscription brut			4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	-	-
Taux de radiation brut			11 %	11 %	10 %	10 %	10 %	10 %	-	-

Source : ISPF (Répertoire des Entreprises - Champ ICS)

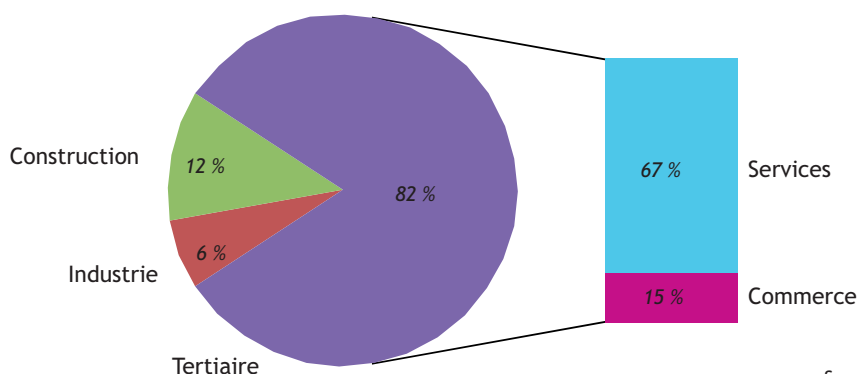
QUATRE CRÉATIONS SUR CINQ SE TROUVENT DANS LE COMMERCE ET LES SERVICES

En 2015, les entreprises en activité dans le secteur tertiaire représentent 76 % de l'ensemble du parc des entreprises de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. La part de la construction et de l'industrie est respectivement de 14 % et 10 %.

Sur l'année, 2 695 entreprises sont créées, soit 8 % de plus qu'en 2014. Le nombre de créations pures progresse de 10 % dans le secteur tertiaire soit un point de moins qu'en 2014. Quatre primo entreprises sur cinq se créent dans ce secteur. Le rythme des créations est plus élevé dans les services. Ainsi, sur cinq entreprises nouvelles créées dans le tertiaire, quatre relèvent des services et une du commerce.

Le niveau de créations pures reste stable dans le secteur de la construction et représente 12 % des créations de l'ensemble des secteurs en 2015. L'industrie concentre 6 % des créations totales.

CRÉATIONS PURES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2015



Source : ISPF (champ ICS)

• Les services portent les créations d'entreprises

Les services cumulent 67 % du total des créations d'entreprises en 2015. Le nombre de créations progresse de 14 % dans ce secteur comme en 2014. La hausse la plus conséquente se retrouve dans le secteur de la santé humaine et action sociale avec 322 créations contre 224 en 2014. Ce sont les médecins, les professionnels de la rééducation et les infirmiers et sages femmes qui contribuent le plus aux créations dans le secteur de la santé. De surcroît, l'activité d'« hébergement social pour personnes âgées » se développe nettement avec 64 unités créées contre 17 en 2014. La population vieillissant et le manque de structures d'accueil peuvent expliquer cet essor. Le nombre de créations augmente de 18 % dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien. Le secteur des activités immobilières compte 57 créations en 2015 contre 32 en 2014 en majorité des intermédiaires spécialisés dans le commerce. Enfin, les créations pures dans le secteur des autres activités de services progressent de 15 % après la baisse de 5 % en 2014. L'activité des autres services personnels représente 82 % des créations de ce secteur.

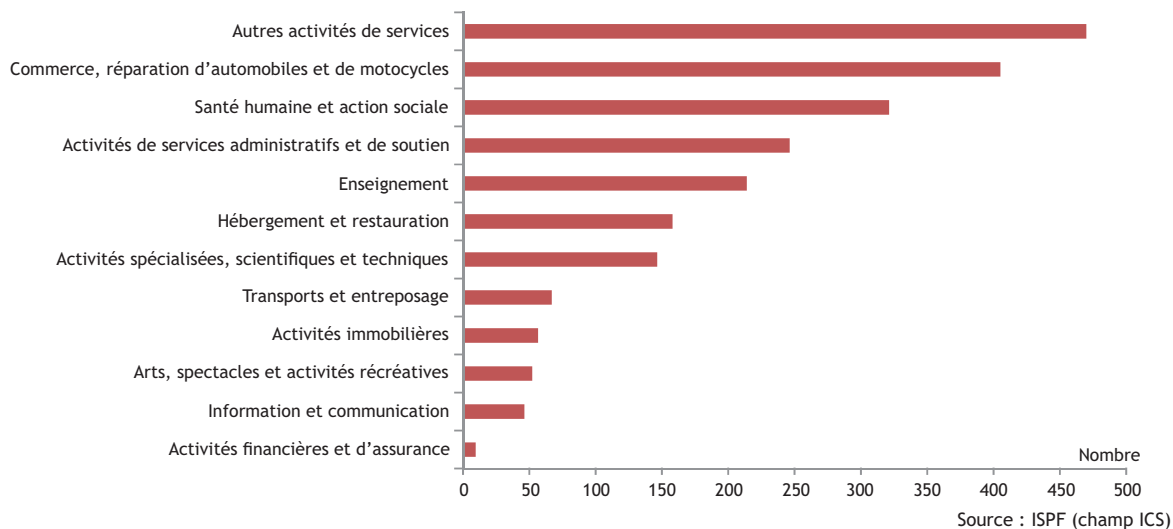
• Les créations diminuent dans le commerce

Le commerce regroupe 15 % de l'ensemble des créations en 2015. Le nombre de créations dans le secteur du commerce diminue de 4 % en 2015 après - 1 % en 2014. La hausse de 29 % des créations dans le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles ne parvient pas à compenser les baisses de 8 % et 7 % des commerces de gros et de détail.

Dans le commerce de gros, le poste du « Commerce de gros non spécialisé » habituellement pourvoyeur des créations du secteur est stable par rapport à 2014. Toutefois ce poste rassemble plus de la moitié des primo créations de ce secteur.

En 2015, le nombre de créations dans le commerce de détail diminue de 7 %. En particulier, les créations dans les activités de « Vente à domicile » et « Commerce d'alimentation générale » diminuent respectivement de 24 % et 33 %. À l'inverse, le commerce de détail hors magasin se développe tel que le « Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés » et la « Vente par automates et autres commerces de détail alimentaire ». Dans le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, les créations augmentent dans tous les secteurs d'activité.

CRÉATIONS DES ENTREPRISES DU SECTEUR TERTIAIRE EN 2015



• L'industrie dynamisée par l'habillement

Les créations pures dans le secteur industriel augmentent de 5 % en 2015. Ces nouvelles entreprises sont essentiellement créées sous la forme d'entreprise individuelle (90 %). Les secteurs industriels les plus dynamiques en 2015 sont : l'habillement avec 30 créations, les autres industries manufacturières (64) et le textile (10). L'activité de « Fabrication de vêtements du dessus » porte les créations de l'industrie de l'habillement, elle représente 90 % de l'ensemble des entreprises créées. Le poste des « Autres activités manufacturières » et celui de la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie » demeurent les plus attractifs et totalisent 88 % des primo créations du secteur des autres industries manufacturières. Dans le secteur du textile, le poste « Ennoblement textile » cumule la moitié des créations.

Les créations d'entreprises sont moins nombreuses dans l'industrie alimentaire (- 17 %). Ainsi, les créations diminuent d'un tiers dans l'activité de « Pâtisserie », principal foyer des créations de l'industrie alimentaire (42 %).

### • Le taux de création dans le secteur de la construction se maintient

Les créations dans le secteur de la construction se maintiennent avec 325 entreprises créées en 2015. Le poids de ce secteur, par rapport aux autres secteurs, fléchit d'un point malgré une diminution de 2 % des radiations. Le secteur des travaux de construction spécialisés (terrassement et second œuvre) regroupe neuf entreprises sur dix créées et contribue le plus fortement aux créations dans la construction (288). Le plus grand nombre de créations demeure dans les postes des « Autres travaux de finition » avec 204 unités créées puis dans les « Travaux d'installation électrique » (26) et les « Travaux de menuiserie bois et PVC » (10).

En revanche, les créations sont moins nombreuses dans le secteur de la construction de bâtiments et maisons qui compte 33 entreprises nouvelles.

### LES RÉACTIVATIONS DES ENTREPRISES SONT EN HAUSSE

En 2015, 950 entreprises individuelles ont repris une activité après avoir été précédemment radiées. Trois entreprises sur cinq du secteur des services reprennent une activité dont 26 % dans le secteur des autres activités de services, 14 % dans la santé et action sociale, 13 % dans les activités de services administratifs et de soutien ainsi que dans l'hébergement et restauration.

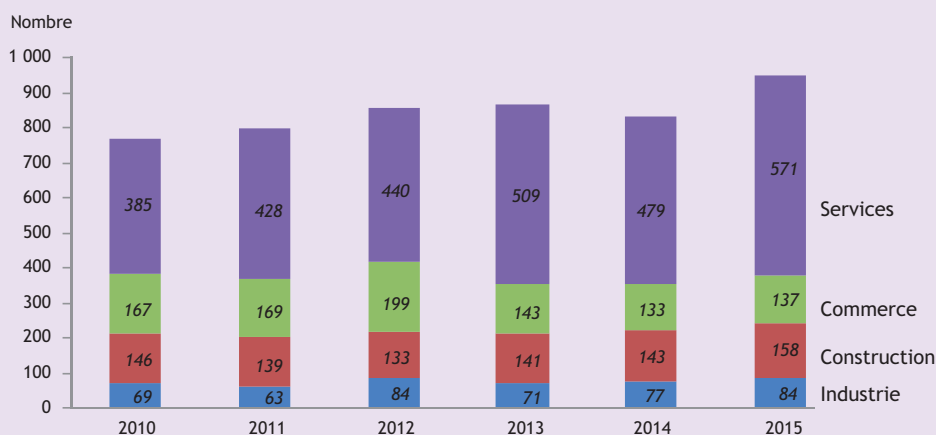
Le commerce regroupe 14 % des réactivations de l'année. Les activités de « Vente à domicile », du « Commerce de gros non spécialisé » comptent le plus de réactivations avec respectivement 25 et 19 entreprises, mais aussi, pour la première fois, l'« Entretien et réparation de véhicules automobiles » avec 21 unités. Les réactivations progressent également dans le poste du « commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés ».

Les réactivations dans l'industrie représentent 9 % de l'ensemble des réactivations et sont en hausse de 9 % par rapport à 2014. Elles sont plus fréquentes dans les « Autres activités manufacturières » (21), la « Fabrication de vêtements de dessus » (15) et la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie » (9).

Enfin, la part des réactivations dans le secteur de la construction est stable avec 17 % du total des entreprises réactivées en 2015. Trois entreprises sur cinq se réactivent dans le seul poste des « Autres travaux de finition ». Les activités de construction de maisons et bâtiments concentrent 15 % des réactivations.

Les entreprises se réactivent fréquemment dans les activités à faible technicité ou de nature temporaire. Ces dernières peuvent refléter une certaine fragilité de l'entreprise ou une plus grande flexibilité. Pour les entreprises qui ont repris une activité en 2014, 23 % d'entre elles ont à nouveau cessé leur activité un an après leur date de réactivation ; la proportion était de 15 % l'année précédente.

### RÉACTIVATIONS ... PAR SECTEUR



Source : ISPF (champ ICS)

## PROFIL DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Les hommes représentent 61 % des entreprises individuelles en activité en 2015. Sur les 2 379 entreprises individuelles créées en 2015, 48 % sont fondées par des femmes et 52 % par des hommes. Comparé à 2014, le nombre d'entreprises individuelles créées par les femmes a progressé de 15 % contre 5 % pour les hommes.

### • Les créatrices progressent dans l'industrie

Sur 1 149 entreprises créées par les femmes en 2015, les trois quarts se trouvent dans les services (863). Les autres activités de services et la santé humaine et action sociale sont les plus dynamiques et concentrent respectivement 27 % et 25 % des nouvelles créations. En particulier, 182 entreprises ont été créées dans les « Autres services personnels » et 51 entreprises dans l'« Hébergement social pour personnes âgées ».

Le nombre d'entreprises nouvelles créées par les femmes dans le secteur du commerce représente 14 % du total des créations et diminue de 11 % en 2015 comparé à 2014. L'activité dominante du secteur reste la « Vente à domicile » avec 52 créations.

L'industrie rassemble désormais 9 % de l'ensemble des créations féminines contre 7 % en 2014 soit une hausse de 40 % des primo créations en 2015. Les nouvelles entreprises créées se concentrent dans trois activités à savoir les « Autres activités manufacturières » (27), la « Fabrication de vêtements du dessus » (25) et la « Fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie » (18).

Le secteur de la construction ne représente que 2 % des créations de la part des femmes.

L'âge moyen des femmes créatrices est passé à 34 ans soit un an de plus que l'an passé alors que celui des hommes est resté stable à 35 ans.

### • Les créateurs progressent dans les services

En 2015, 1 230 entreprises individuelles sont fondées par des hommes dont 61 % dans les services soit deux points de plus qu'en 2014. Le poste des « Autres services personnels » compte toujours le plus grand nombre de créations (203) mais réalise également la plus forte progression : + 28 % comparé à 2014. Les créations augmentent de 14 % dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien.

Une entreprise sur cinq est créée par les hommes dans la construction. Les créations nouvelles progressent de 5 % en 2015 comparé en 2014. L'activité prépondérante demeure les « Autres travaux de finition » qui rassemble 68 % des unités créées.

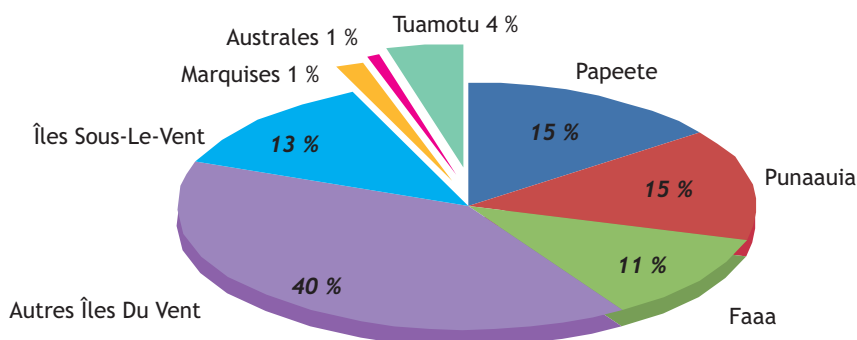
La part des créateurs dans le secteur du commerce reste stable à 13 %. Les activités dominantes sont l'« Entretien et réparation de véhicules automobiles » avec 34 nouvelles entreprises, la « Vente à domicile » (30) et le « Commerce de gros non spécialisé » (29).

Les créations industrielles ne représentent plus que 4 % de l'ensemble des entreprises créées par les hommes soit deux points de moins qu'en 2014. Les créateurs ont été moins nombreux dans l'industrie avec 52 créations en 2015 contre 70 l'an passé.

## LES CRÉATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En 2015, 80 % des entreprises polynésiennes en activité ont leur siège dans les Îles Du Vent. Le reste des entreprises se répartit entre les Îles Sous-Le-Vent (12 %), les Tuamotu-Gambier (4 %), les Marquises (3 %) et les Australes (1 %).

CRÉATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 2015



Source : ISPF (champ ICS)



• **Les Îles Du Vent accueillent quatre entreprises créées sur cinq**

Les Îles Du Vent concentrent 81 % des créations pures en 2015, deux points de moins qu'en 2014. Les entreprises continuent de s'y implanter mais à un rythme moins soutenu : + 6 %. Le secteur des autres activités de services attire une majeure partie des créations. Les créations dans le secteur du commerce baissent uniquement dans les Îles Du Vent (- 9 %).

• **Plus de créations d'entreprises dans les Îles Sous-Le-Vent**

Les Îles Sous-Le-Vent enregistrent la plus forte progression des créations par rapport à 2014 : + 34 %. Le nombre de créations baisse de 7 % aux Marquises. Dans chacune des subdivisions, le secteur des services compte le plus de créations puis le secteur du commerce. Dans la plupart des archipels, les créations les plus fréquentes se trouvent dans le secteur des autres activités de services sauf pour les Australes où le secteur de l'hébergement et restauration domine et les Marquises où le secteur de la santé humaine et action sociale est privilégié.

• **Une forte concentration dans trois communes de Tahiti**

En 2015, 41 % des primo créations polynésiennes se localisent dans les communes de Papeete, Punaauia et Faaa. Dans les Îles Du Vent, une entreprise sur deux se crée dans ces trois communes. Les créations ont progressé de 9 % dans la commune de Papeete et de 8 % sur Punaauia et Faaa.

Les secteurs les plus dynamiques dans les communes de Papeete et Punaauia sont les autres services personnels et les travaux de construction spécialisés pour Faaa.

**PART DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR FORME JURIDIQUE**

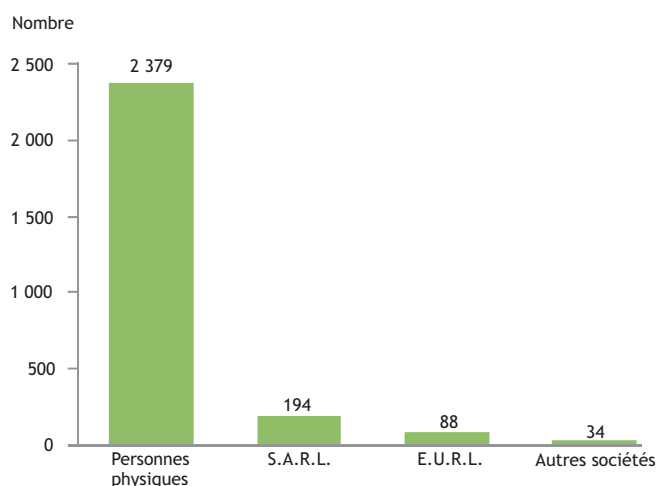
Les entreprises individuelles représentent 81 % de l'ensemble des entreprises du champ ICS et les sociétés 19 %, les sociétés à responsabilité limitée (S.A.R.L.) étant les plus nombreuses.

• **Neuf entreprises sur dix se créent sous forme individuelle**

En 2015, les entreprises individuelles constituent 88 % des créations pures soit 2 379 unités. Le nombre des entreprises optant pour cette forme juridique à la création a augmenté de 10 % comparé à 2014. Les créations d'entreprises sous forme individuelle sont en hausse dans tous les secteurs d'activités avec une prédominance dans le secteur tertiaire qui progresse de 12 % par rapport à 2014.

Les sociétés représentent 12 % des créations totales dont plus de la moitié a choisi la forme de S.A.R.L. Ces dernières comptent moins de créations en 2015 (- 7 %). Ainsi, 194 entreprises nouvelles ont choisi la forme de S.A.R.L. et 88 entreprises ont été constituées en E.U.R.L (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée).

**CRÉATIONS PURES PAR FORME JURIDIQUE EN 2015**



Source : ISPF (champ ICS)

• **La plupart des entreprises n'emploient pas de salarié à la création**

Parmi les 2 695 entreprises créées en 2015, seulement 1 % des entreprises sont employeuses au moment de leur création. Le créateur assure d'abord son propre emploi. Seules 132 entreprises ont déclaré au moins un salarié à la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) de janvier à décembre soit 20 entreprises de moins que l'an passé. Les secteurs où les nouvelles entreprises pourvoient le plus de main d'œuvre sont l'hébergement et restauration (18 %), la construction (17 %) et le commerce de détail (17 %). Ce sont majoritairement des sociétés dont 66 % relèvent de la forme de S.A.R.L. Ces sociétés siègent principalement dans les Îles Du Vent (92 %).

Seulement 1 % de l'ensemble des entreprises individuelles ont embauché au moins un salarié au cours de l'année 2015, surtout dans les services (18 entreprises).

Sur les 950 entreprises réactivées en 2015, exclusivement constituées sous la forme individuelle, 3 % ont déclaré au moins un salarié sur cette période. Plus de la moitié de ces embauches ont lieu dans les services et 42 % dans la construction.

TAUX DE CRÉATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS EN 2015					
Secteurs d'activités	Taux de création	Stock au 31 décembre	Créations	Réactivations	Radiations
Unité	%	nombre	nombre	nombre	nombre
02 Industries extractives	6	45	3	2	7
03 Industrie manufacturière	7	2 335	166	81	193
04 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7	43	3	0	1
05 Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	6	34	2	1	0
06 Construction	10	3 395	325	158	350
07 Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8	5 091	406	137	451
08 Transports et entreposage	7	973	67	30	55
09 Hébergement et restauration	8	1 970	158	72	174
10 Information et communication	10	448	46	12	31
11 Activités financières et d'assurance	4	245	10	2	8
12 Activités immobilières	21	320	57	21	40
13 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9	1 729	147	44	109
14 Activités de services administratifs et de soutien	15	1 708	246	73	205
16 Enseignement	15	1 515	214	65	154
17 Santé humaine et action sociale	23	1 620	322	79	208
18 Arts, spectacles et activités récréatives	8	703	52	22	46
19 Autres activités de services	22	2 415	471	151	359
<b>Total général</b>	<b>11</b>	<b>24 589</b>	<b>2 695</b>	<b>950</b>	<b>2 391</b>

Source : ISPF (Répertoire des Entreprises - Champ ICS)

64

En 2015, 64 entreprises ont été créées dans l'Hébergement social pour personnes âgées.



## LE RENOUVELLEMENT DU TISSU PRODUCTIF EST STABLE

En 2015, le taux de création brut des entreprises reste stable à 11 %. En tenant compte des réactivations, ce taux s'élève à 15 % soit un point de plus qu'en 2014. Le secteur de la santé et action sociale est le plus dynamique cette année avec un taux de création de 23 % surpassant le secteur des autres activités de services (22 %) habituellement le plus entreprenant. Le secteur des activités immobilières progresse fortement cette année avec un taux de création de 21 % soit huit points de plus qu'en 2014.

Les radiations augmentent de 2 % en 2015 soit quatre points de moins qu'en 2014 et restent inférieures aux créations nouvelles.

Un an après leur date de création, 26 % des entreprises créées en 2014 ont cessé leur activité contre 18 % l'année précédente.

Un an après leur date de création, 9 % des entreprises créées en 2014 ont embauché au moins un salarié durant leur première année d'exploitation en majorité dans les services. ■

### POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les statistiques annuelles des créations, radiations, réactivations sont établies à partir du **Répertoire des Entreprises de la Polynésie française** géré par l'ISPF. Celui-ci enregistre tous les mouvements économiques et légaux affectant les entreprises et leurs établissements durant l'année. Pour l'étude, ne sont comptabilisés que les événements de créations, radiations, réactivations enregistrés dans le fichier du 1<sup>er</sup> au 31 décembre de l'année sans considération de la date d'exploitation ou de cessation réelle.

**Le champ de l'étude** porte sur les entreprises exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services (dit **champ ICS**). Sont exclues de l'étude les entreprises non marchandes (administrations, associations), l'agriculture et la pêche, les sociétés civiles et locations immobilières.

**L'unité statistique** retenue est **l'entreprise** ; il s'agit d'une unité institutionnelle, jouissant d'une autonomie de décision, financière et juridique, produisant des biens ou services destinés à être vendus sur le marché. Elle est localisée à son siège, indépendamment de ses établissements.

Les créations d'entreprises sont classées en deux catégories :

- **Les créations pures ou primo créations** qui correspondent à la naissance d'une nouvelle unité légale jusqu'alors inexistante et donnent lieu à l'immatriculation au Répertoire ;
- **Les réactivations ou réinscriptions** concernent uniquement les personnes physiques déjà immatriculées au Répertoire des Entreprises ayant cessé leur activité et reprenant une activité : ces personnes retrouvent le numéro d'identification précédemment attribué.

**Le taux de création d'entreprises** rapporte le nombre de créations observées l'année n au stock d'entreprises actives au 1<sup>er</sup> janvier de cette même année.

**L'entreprise personnelle** est constituée par une personne physique : le chef d'entreprise, dont le patrimoine est confondu avec celui de l'entreprise.

**La société unipersonnelle ou EURL** est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée constituée d'un seul associé qui est le gérant et obéit aux règles des sociétés. La responsabilité du gérant est limitée à ses apports.

**La Nomenclature d'Activités Française révisée en 2008, appelée NAF 2008**, est utilisée pour classer les activités des entreprises inscrites au Répertoire des Entreprises. Parmi les changements notables occasionnés par la révision 2008 dans les classements des entreprises locales, on relève les activités de jardinage (2,5 % des entreprises totales) qui passent du secteur primaire au secteur tertiaire, les activités de préparation de plats à emporter à consommation rapide (5 % des entreprises totales) qui passent de l'industrie au secteur tertiaire tout comme l'édition (0,2 % des entreprises totales).

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)